

**Burundi : Note consultative conjointe relative au rapport d'avancement annuel sur l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté**

La note consultative conjointe relative au rapport d'avancement annuel sur l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour le **Burundi**, préparée par les services de la Banque mondiale et du FMI, a été soumise en même temps que le rapport d'avancement annuel sur l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté aux conseils d'administration des deux institutions. La note consultative conjointe vise à donner au pays des avis concrets, francs et constructifs sur les progrès accomplis dans l'application de sa stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Telephone: (202) 623-7430 • Telefax: (202) 623-7201  
E-mail: [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire

**International Monetary Fund  
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

BURUNDI

**Note consultative conjointe sur la stratégie de réduction de la pauvreté  
Premier rapport d'étape annuel sur la mise en œuvre du DSRP**

Préparé par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de  
l'Association internationale de développement (IDA)

Approuvé par Robert Sharer et Dominique Desruelle (FMI)  
Obiageli Kathryn Ezekwesili (IDA)

6 janvier 2009

**I. INTRODUCTION**

- 1. Le gouvernement du Burundi a approuvé son premier document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en septembre 2006.** Ce document a été examiné par les Conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI en mars 2007. Préparé avec la participation de toutes les parties concernées, le DSRP énonce quatre priorités : i) renforcer la gouvernance et la sécurité ; ii) promouvoir une croissance équitable et durable ; iii) mettre en valeur le capital humain en améliorant les services sociaux ; et iv) combattre le VIH/sida. Le premier rapport d'étape annuel, dont l'élaboration a fait l'objet d'une participation tout aussi importante que pour le DSRP de 2006, a été reçu par le FMI et la Banque le 6 novembre 2008.
- 2. L'évaluation des résultats économiques du Burundi dans le rapport correspond pour l'essentiel aux évaluations récentes des services.** La lenteur observée dans la mise en œuvre des réformes structurelles, la forte baisse de la production de café et la situation instable en matière de sécurité sont largement responsables de la croissance économique inférieure aux prévisions, surtout en 2007. Les mauvaises conditions météorologiques et le renchérissement du pétrole et des denrées alimentaires à l'échelle mondiale sont les principaux facteurs qui sous-tendent l'augmentation plus rapide que prévu des prix intérieurs à la consommation.
- 3. Les dépenses publiques sont en hausse depuis quelques années, reflétant la hausse des dépenses d'éducation et des autres dépenses sociales, ainsi que la croissance**

**rapide de la masse salariale.** La part des dépenses de lutte contre la pauvreté s'est accrue en 2007 grâce à la mise à disposition des ressources PPTTE et à l'accroissement des recettes publiques. De plus, le gouvernement a révisé sa classification des dépenses anti-pauvreté afin de mieux suivre l'incidence des dépenses publiques programmées et effectives sur la pauvreté. Une forte hausse des taux de scolarisation au primaire et d'utilisation des services de santé a été possible grâce à l'augmentation des ressources allouées à ces secteurs et à la décision de l'État d'assurer la gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé pour les accouchements et pour les enfants de moins de cinq ans. L'accroissement de la masse salariale tient dans une large mesure à l'expansion des secteurs sociaux pour atteindre ces objectifs et aux effets de l'insécurité, qui a retardé le processus de démobilité et la compression connexe de la masse salariale des administrations publiques.

4. **Le rapport n'examine pas en détail les raisons du progrès plus lent que prévu des réformes structurelles, en particulier dans la filière café.** Le vieillissement des plantations et le manque d'investissements dans les infrastructures et les unités de traitement sont les causes principales du récent déclin et des fortes fluctuations conjoncturelles de la production caféière, mais la lenteur dans la mise en place d'une stratégie efficace de restructuration explique aussi largement les contre-performances de ce secteur. Le gouvernement a désormais adopté un plan d'action global pour la réforme de la filière.

5. Les paragraphes suivants examinent de façon plus détaillée les résultats macroéconomiques du pays et les progrès réalisés en vue d'atteindre les principaux objectifs du DSRP.

## II. RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES ET CADRAGE À MOYEN TERME

6. **Le Burundi a fait des avancées dans la mise en œuvre des politiques macroéconomiques énoncées dans son DSRP et appuyées par le dernier accord au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), ainsi que par un certain nombre d'opérations à l'appui de politiques de développement financées par la Banque mondiale, et notamment par les dons d'appui à la réforme économique (DARE) (2006–07).** Compte tenu de ce progrès et de la détermination des autorités à poursuivre le renforcement du cadrage macroéconomique, le FMI a approuvé en juillet 2008 un nouvel accord au titre de la FRPC pour la période 2008-11 et la Banque a approuvé le deuxième don d'appui à la réforme économique (DARE 2) en août 2008. Il convient cependant de noter que le pays a été confronté à des obstacles majeurs dans la mise en œuvre effective des politiques économiques et de réduction de la pauvreté — environnement extérieur instable, problèmes de gouvernance, capacités d'exécution limitées et situation instable en matière de sécurité — ce qui s'est parfois traduit par des progrès inégaux vers la stabilité macroéconomique et les grands objectifs du DSRP. Le premier rapport d'étape annuel présente le cadrage macroéconomique global et cerne un grand nombre de ces difficultés.

7. **L'évaluation de la croissance du PIB durant la période visée par ce rapport souligne la plupart des facteurs les plus pertinents.** Toutefois, il aurait été utile d'établir un lien entre la croissance assez décevante enregistrée en 2007 et le peu de progrès réalisés dans les réformes structurelles. En particulier, il aurait été utile que le rapport d'étape annuelle

analyse plus en profondeur les raisons des contre-performances de la filière café et de ce qui est devenu un cycle bisannuel d'expansion et de récession dans la production caféière.

8. **Les services souscrivent à la description des perspectives à moyen terme figurant dans le rapport d'étape annuel.** Cela est très utile pour évaluer les résultats du rapport dans une perspective à moyen terme. Sur la base des politiques actuelles, les services conviennent que les taux de croissance afficheront une légère hausse à moyen terme et que l'inflation baissera de façon régulière. Néanmoins, la valeur du rapport aurait été rehaussée par une analyse de la corrélation entre la demande de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du DSRP et la disponibilité escomptée des financements extérieurs. Les autorités sont vivement encouragées à mener cette analyse dans le cadre du suivi du DSRP et à inclure un examen détaillé des ressources disponibles et nécessaires dans un cadrage macroéconomique à moyen terme. Compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale, les services continueront à travailler avec les autorités au suivi de l'évolution extérieure et de son impact probable sur l'économie du Burundi.

9. **Le rapport examine en profondeur la politique budgétaire, mais n'analyse pas à fond les enjeux et les possibilités de l'appui budgétaire des bailleurs de fonds.** Cet appui, qui finance près du quart du budget de l'État, est une composante essentielle de la stratégie engagée par le Burundi pour atteindre les objectifs du DSRP. Les services ont recommandé que les rapports d'étape contiennent dorénavant une analyse du problème crucial d'absence de prévisibilité et du caractère inégal de l'appui budgétaire financé par les bailleurs de fonds.

10. **Le gouvernement a entrepris de vastes réformes dans les domaines de la gestion des finances publiques (GFP) et de l'administration fiscale, conformément aux objectifs du DSRP.** Afin d'améliorer l'exécution du budget, il a : approuvé la nouvelle loi de finances organique ; mis en œuvre des mesures pour consolider et unifier les comptes publics ; renforcé les systèmes de comptabilité publique et les opérations de la solde ; et amélioré la gestion des fonds PPTTE. Pour appuyer ces efforts, le gouvernement a sollicité l'affectation à temps plein d'un expert de l'assistance technique en matière de GFP, avec le concours des donateurs bilatéraux et du FMI. En matière de politique fiscale, le gouvernement a lancé le processus visant à établir une taxe sur la valeur ajoutée, à adopter le tarif extérieur commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et à éliminer progressivement la taxe sur les transactions, qui crée des distorsions, tout en prenant des mesures pour renforcer l'administration fiscale et douanière.

11. **L'analyse de la politique monétaire est très utile et le rapport souligne, à juste titre, l'importance de garantir l'indépendance de la banque centrale.** Le parlement a approuvé une nouvelle charte de la banque centrale qui garantit l'indépendance de l'institution. Il sera crucial de respecter et de renforcer cette indépendance en vertu de la nouvelle loi sur la banque centrale pour garantir le succès de la politique monétaire et la stabilité financière. Il convient cependant de noter que le rapport d'étape aurait pu examiner un peu plus en détail les objectifs généraux de la politique monétaire et la mesure dans laquelle ces objectifs sont atteints.

12. **Le rapport d'étape examine la question de l'intégration économique régionale qui constitue — sous la houlette de la CAE — l'un des éléments qui détermineront**

**l'évolution économique à moyen terme au Burundi.** Mais dans le rapport, cet examen est très général en ce qui concerne les mesures résiduelles que doivent prendre des autorités. En tant que nouveau membre de la CAE, le Burundi devra adopter un certain nombre de réformes économiques. Il serait utile d'examiner les mesures à prendre pour mener à bien ces réformes et de déterminer la manière dont elles peuvent contribuer à réaliser les objectifs du DSRP. Le rapport d'étape devrait également examiner les mesures d'atténuation qui pourraient s'avérer nécessaires pour faire face aux coûts d'ajustement à court terme. Il serait très utile que le prochain rapport d'étape comporte une évaluation plus ciblée du processus d'intégration régionale.

13. **Le rapport d'étape annuel examine la question des réformes structurelles et de leurs liens avec la réalisation des objectifs du DSRP.** Toutefois, il présente une vision assez optimiste des résultats obtenus jusqu'ici, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur des cultures d'exportation. Dans les rapports futurs, le gouvernement devrait procéder à une évaluation plus détaillée des réformes structurelles en cours afin d'indiquer clairement les mesures les plus cruciales à prendre pour atteindre les objectifs d'accélération de la croissance, de réduction de la pauvreté et de diversification de l'économie.

### III. GOUVERNANCE ET SÉCURITÉ

14. **Le rapport mentionne deux importantes évolutions positives dans ce domaine : (i) la reprise des négociations entre le gouvernement et le FNL-PALIPEHUTU ; et (ii) la formation d'un gouvernement d'unité nationale comprenant des représentants de tous les principaux partis politiques et groupes ethniques.** Cependant, il serait utile de reconnaître l'impact négatif de : (i) l'insécurité qui persiste dans plusieurs régions du pays et qui a été largement responsable du marasme économique dans les zones rurales ; et (ii) les longues querelles intestines entre le gouvernement et le parlement, qui — avant la formation du gouvernement d'unité nationale — a bloqué l'adoption de lois et autres mesures importantes et ralenti l'ensemble du processus de réforme pendant une grande partie de 2007.

15. **Le rapport souligne l'importance du programme de démobilisation et de réintégration en cours, qui devrait permettre au gouvernement de réduire les ressources consacrées à la défense et à la sécurité et, par conséquent, d'accroître les ressources allouées aux secteurs économiques et sociaux, qui revêtent une grande priorité.** À la fin décembre 2007, 20,330 soldats ou anciens combattants avaient déjà été démobilisés, mais la matrice des indicateurs de réalisation montre que seulement 438 soldats et anciens combattants ont été démobilisés en 2007. Cette lenteur dans la mise en œuvre du programme de démobilisation en 2007 tient à plusieurs difficultés que le rapport aurait dû évoquer pour permettre d'améliorer la conception des activités de démobilisation et de réintégration. L'on espère que le nouvel accord de partage du pouvoir avec le FNL contribuera à améliorer le climat de sécurité et à déblayer le terrain pour faire avancer le programme de démobilisation.

16. **À juste titre, le rapport souligne l'importance : (i) d'améliorer l'accès à un système judiciaire efficient et équitable ; (ii) de prendre des mesures pour résoudre les problèmes complexes de la propriété foncière, qui figurent au premier plan dans les juridictions formelles et informelles ; et (iii) de progresser dans les processus de**

**décentralisation et de développement communautaire.** Le rapport souligne en outre la haute priorité accordée aux mesures institutionnelles et stratégiques visant à améliorer la gestion des finances publiques et à combattre la corruption. Toutefois, le rapport fait l'impasse non seulement sur deux incidents majeurs en matière de gouvernance qui ont eu lieu en 2006 et 2007, mais également sur les mesures correctives qui ont été prises par les autorités à la suite de ces incidents, sur la manière dont elles ont été mises en œuvre et sur la question de savoir si des mesures additionnelles pourraient être nécessaires. Le prochain rapport d'étape annuel pourrait traiter plus ouvertement de la gouvernance économique, car des progrès soutenus dans ce domaine représentent une condition essentielle pour obtenir de bons résultats macroéconomiques et budgétaires et pour renforcer les relations avec les bailleurs de fonds.

#### IV. CROISSANCE ÉQUITABLE ET DURABLE

17. **Étant donné que la plupart des pauvres vivent en milieu rural, le rapport souligne comme il se doit la haute priorité accordée aux programmes visant à stimuler la production du secteur primaire et notamment des cultures vivrières, des cultures d'exportation et de l'élevage.** Il montre que la production vivrière s'est accrue de 3 % entre 2006 et 2007, mais reste légèrement inférieure au niveau record de 3,8 millions de tonnes atteint en 2004. Le rapport énumère les initiatives en cours ou envisagées visant à accroître la production et la productivité agricoles. À cet égard, la réussite des efforts déployés actuellement pour reconstituer la capacité de production dans le secteur de l'élevage constitue une réalisation majeure.

18. **Les services se félicitent de l'initiative prise par les autorités de mener des études sur le plan d'action national en matière de changement climatique.** Ils recommandent cependant aux autorités d'exécuter effectivement leur stratégie nationale de 2007 visant à réduire les risques de catastrophes afin de dépister, d'évaluer, d'atténuer systématiquement les risques de catastrophes susceptibles d'empêcher une réduction durable de la pauvreté au Burundi, et afin de financer les activités y afférentes.

19. **Comme on l'a déjà indiqué, le rapport d'étape annuel de 2007 présente une vision optimiste des progrès accomplis au cours de l'année en vue de reformer le secteur des cultures d'exportation, et principalement la filière café.** Toutefois, le rapport ne mentionne pas les résultats d'une étude récente sur le désengagement de l'État, menée sous l'égide des autorités avec la participation de tous les principaux acteurs sectoriels. À l'avenir, les rapports devraient examiner la mise en œuvre de l'option de désengagement choisie par l'État ainsi que les mesures prises pour encourager l'investissement privé dans le secteur et pour accroître les revenus des agriculteurs.

20. **Le rapport souligne, à juste titre, l'importance de stimuler le développement du secteur privé.** La contribution la plus efficace du gouvernement pour atteindre cet objectif a été la conception et la mise en œuvre intégrale, en 2006 et 2007, d'un plan d'apurement des arriérés de l'État dans les secteurs non pétroliers envers les créanciers (petits et grands), y compris des banques. Par ailleurs, des efforts sont actuellement consentis pour améliorer le cadre juridique et institutionnel. Un code d'investissement révisé a été approuvé et promulgué

et le gouvernement a établi un nouveau mécanisme de consultation pour améliorer le dialogue en cours entre les secteurs public et privé.

21. **Comme l'indique le rapport, le développement des infrastructures de transport et la réhabilitation des installations d'approvisionnement électrique jouent également un rôle majeur dans la promotion de la croissance économique.** L'affectation de ressources accrues à l'entretien routier et à la mise en place d'un programme réaliste de réhabilitation des routes rurales devrait constituer un élément crucial d'une stratégie de développement rural efficace et axée sur la réduction de la pauvreté.

22. **Le rapport souligne l'importance de promouvoir les institutions de microfinance en faveur des pauvres,** et examine certains facteurs qui expliquent la défaillance de plusieurs institutions créées récemment dans le secteur. Il serait utile de conjuguer les actions visant à stimuler le développement du secteur de la microfinance avec le renforcement de la capacité de la banque centrale à le superviser.

23. **Par ailleurs, le rapport note l'incidence positive sur l'emploi des techniques à forte intensité de main-d'œuvre dans les travaux publics et la construction,** mais la matrice des indicateurs de réalisation fait état d'une baisse spectaculaire du nombre de travailleurs engagés dans des projets de promotion de ces techniques. Il faudrait proposer des mesures appropriées pour stimuler le développement de la microfinance et l'utilisation de techniques à forte intensité de main-d'œuvre.

24. **Un vaste programme d'assistance technique a été déployé en faveur du Burundi.** En principe, l'assistance technique financée par les bailleurs de fonds vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de mise en œuvre des politiques et programmes permettant d'atteindre les objectifs du DSRP. Par exemple, une assistance technique substantielle à l'appui de la réforme fiscale, de la gestion des finances publiques et de la modernisation de la banque centrale a contribué à améliorer l'environnement de la politique macroéconomique. Cependant, le rapport d'étape ne traite pas des liens éventuels entre la disponibilité, le calendrier et la qualité de l'assistance technique ni des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DSRP. Cette analyse pourrait apporter une contribution majeure à la définition des besoins et des priorités d'assistance technique du Burundi.

## V. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

### Éducation

25. **Le rapport présente une bonne analyse du secteur de l'éducation et les mesures prises récemment pour en améliorer les résultats.** Il dresse la liste des objectifs clés des politiques du gouvernement en matière d'éducation, y compris celle visant à promouvoir l'universalité de l'enseignement primaire à l'horizon 2015, une meilleure régulation des flux vers l'enseignement secondaire et supérieur, et une amélioration de la qualité et de l'efficacité.

26. **Le rapport montre que la hausse des crédits budgétaires, la disponibilité des fonds PPTE, l'augmentation de l'aide extérieure et l'élimination des frais de scolarité au primaire sont les principaux facteurs qui sous-tendent la forte progression des taux de**

**scolarisation au niveau primaire.** Selon des études récentes l'abolition des frais de scolarité a surtout bénéficié aux pauvres et aux zones rurales et peut donc avoir contribué à atténuer les disparités régionales et de revenus qui prévalent dans le système éducatif.

27. **La récente hausse des taux de scolarisation au primaire présente un nouveau défi pour l'État, car, de toute évidence, les installations existantes et les ressources humaines disponibles ne suffisent pas pour faire face à la croissance rapide des effectifs scolaires.** Il faudra mobiliser des ressources intérieures et extérieures importantes et croissantes pour mener à bien un vaste programme de construction et de réhabilitation des écoles, de recrutement et de formation des enseignants et de fourniture de matériel didactique. De bonnes initiatives — plan de développement et d'action sectorielle, lancement du processus d'élaboration du cadre de dépenses à moyen terme, et création d'un Fonds commun pour l'éducation — permettront de mieux coordonner les contributions de l'État et des bailleurs de fonds. Néanmoins, le rapport devrait également proposer des mesures concrètes pour résoudre ces problèmes, notamment un ajustement judicieux des crédits budgétaires pour financer des coûts associés à la gratuité de l'enseignement primaire, conformément au plan sectoriel pour l'éducation.

28. **Le rapport souligne à juste titre l'inefficacité du système,** car moins de 40 % des enfants inscrits dans les écoles primaires terminent ce cycle d'éducation. À l'avenir, les politiques d'éducation devraient donc exiger une réduction sensible du taux de redoublement, qui est extrêmement élevé et qui constitue de loin le principal facteur d'inefficacité du système.

### **Santé et lutte contre le VIH/sida**

29. **Comme l'indique le rapport, le gouvernement accorde une haute priorité à la promotion de l'accès aux services de santé et à l'amélioration de leur qualité.** La réduction des indicateurs de mortalité maternelle et infantile constitue un objectif primordial. Apparemment, la décision d'abolir les frais d'accouchement et de traitement des enfants de moins de cinq ans a déjà eu d'importantes répercussions positives sur les taux de fréquentation des établissements de santé. À l'avenir, il faudra accorder la priorité non seulement à la construction et/ou la réhabilitation des établissements de santé, mais également à l'augmentation et au redéploiement des ressources humaines disponibles.

30. **Les donateurs contribuent à hauteur de 72 % environ au financement des services de santé.** Le gouvernement devrait continuer non seulement à accroître sa propre contribution, mais aussi à améliorer la coordination de l'assistance des bailleurs. Le rapport suggère, à juste titre, que la promotion d'une démarche sectorielle en matière de programmation et de financement du système sanitaire du Burundi serait la meilleure façon de renforcer la coordination entre les programmes de l'État et ceux des donateurs.

31. **Le rapport aurait dû évaluer les incidences budgétaires de la décision prise en mai 2006 d'abolir les frais d'utilisation de certains services médicaux** (enfants de moins de cinq ans et femmes pendant l'accouchement) afin d'accroître les enveloppes budgétaires et la part des soins de santé primaire dans l'ensemble du programme de santé.



32. **Le gouvernement continue d'accorder une haute priorité à la lutte contre le VIH/sida.** Son programme prévoit une combinaison de mesures préventives et curatives. La sensibilisation de la population et surtout des femmes au sujet de la pandémie, de son mode de propagation et de la manière de l'éviter, constitue l'une des composantes cruciales du programme.

## VI. SUIVI ET ÉVALUATION

33. **Le rapport est une contribution importante au suivi effectif de la mise en œuvre du DSRP.** Il comprend une matrice complète d'indicateurs de réalisation qui permettront au gouvernement, à la société civile et à la communauté des bailleurs de fonds d'analyser les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du DSRP ainsi que les obstacles majeurs qui pourraient faire dérailler le processus. Toutefois, la réduction de la pauvreté dans un pays pauvre post-conflit comme le Burundi est une tâche de longue haleine. La mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a commencé en 2003 avec le DSRP intérimaire. Il serait utile, à des fins de comparaison, de faire en sorte que la matrice montre également la situation de chaque indicateur principal au début des années 2000. Entre-temps, des initiatives sont en cours pour établir un cadre fondamental des résultats de la stratégie de réduction de la pauvreté au Burundi.

34. **Le gouvernement envisage les voies et moyens de poursuivre l'amélioration du cadre institutionnel pour évaluer la mise en œuvre du DSRP,** et en particulier, d'améliorer la participation des collectivités au processus de suivi. Les données fiables sur la pauvreté et les autres indicateurs sociaux sont rares. Toutefois, l'Institut statistique et des études économiques du Burundi (ISTEEBU), avec l'assistance de la communauté des donateurs, a amélioré la portée et la qualité de ses activités de collecte et d'analyse des données. Un questionnaire de 2006 sur les principaux indicateurs du bien-être a montré que le taux de pauvreté reste élevé à près de 69 %. Une nouvelle enquête sur les ménages est programmée pour 2009.

## VII. CONCLUSION

35. **Le premier rapport d'étape annuel est un bon document qui fait une évaluation globalement juste des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.** Ce rapport tient compte des nombreux commentaires formulés dans la note consultative conjointe des services du FMI et de la Banque mondiale sur le DSRP de 2006. Par exemple, il procède à une analyse macroéconomique judicieuse, y compris les perspectives à moyen terme. Il présente aussi une bonne description des mesures prises et des progrès réalisés dans la gestion des finances publiques, notamment pour améliorer l'affectation de ressources publiques.

36. **Dans les rapports futurs, le gouvernement devrait mieux coordonner l'analyse des résultats macroéconomiques et des programmes de réduction de la pauvreté.** Dans cette optique, il devrait mieux intégrer les objectifs du DSRP dans le processus de préparation du budget et fournir des estimations fiables du coût des mesures envisagées dans les secteurs prioritaires. Enfin, il serait utile d'inclure dans les rapports futurs une analyse de viabilité de la dette afin de renforcer les liens entre les programmes des secteurs prioritaires et la gestion de la dette.